

On comprend que le sujet de conversation devait être unique pour la foule; aussi, les mêmes propos s'échangeaient-ils dans tous ces groupes regagnant leurs quartiers respectifs.

—Ouf, nous voici débarrassés de ce brigand fini ! s'écria l'un d'eux.

—Oui, débarrassés du bandit et de son infernale bande, car il paraît que le gueux a nommé cette nuit tous ses complices, répliquait un autre.

—Le fait est que, toute la nuit, la police et la maréchaussée ont fidèlement trotté pour les arrestations.

—Dame ! celui qui a reçu la confession de Cartouche est M. de Badières, un solide juge qui ne laisse pas traîner les choses. Il s'est hâté de faire coffrer les gens à mesure qu'on les lui signalait.

—On dit que le condamné en a dénoncé au moins cent cinquante, dont vingt femmes, ses ex-amies.

—C'est la vérité; mais il a eu beau faire le bon apôtre devant la justice, on ne lui en a pas moins rompu les os ce matin.

—Avez-vous, comme moi, passé la nuit en Grève, mon voisin ?

—Parblou ! je n'aurais pas voulu manquer le supplice d'un pareil scélérat. Aussi je ne regrette nullement d'avoir attendu trente heures sur la place.

C'était la vérité. Tout ce peuple était resté trente heures sur pied pour voir l'exécution, car Cartouche n'était monté sur l'échafaud que le lendemain du jour fixé par l'arrêt de mort.

Voici ce qui s'était passé :

La veille, après avoir fait amende honorable au parvis Notre-Dame, quand Cartouche était arrivé dans le sinistre tombereau, au pied de l'échafaud, il avait demandé à faire ce qu'on appelait sa confession.

A toutes les exécutions capitales, il était alors d'usage que l'un des juges du Châtelet, assisté d'un greffier, se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour y attendre l'arrivée du condamné et recevoir, au dernier moment, ses révélations.

Cette formalité était rarement inutile, car presque toujours, à la vue de l'échafaud, le malheureux, soit dans l'espoir d'une grâce, soit seulement pour prolonger sa vie de quelques heures, déclarait vouloir faire sa confession au juge.

Sans jamais opposer un refus à cette demande, le bourreau même, car personne autre que lui ne pouvait toucher au condamné, le conduisait à l'Hôtel-de-Ville devant le magistrat et assistait debout, la confession durât-elle vingt-quatre heures, à la déposition du criminel, en tenant en main l'autre bout de la corde dont il lui avait lié les bras derrière le dos.

Pendant cette confession, le peuple attendait sur la place, bien souvent avec une impatience se traduisant en hurlements furieux qui, maintes fois, forçaient le juge à abrégier l'interrogatoire pour rendre plus vite au peuple cette proie qu'il désirait voir mourir.

Donc Cartouche ayant voulu être mené à l'Hôtel-de-Ville, on le conduisit devant M. de Badières, ce magistrat dont nous avons déjà entendu citer le nom dans la foule.

Le juge se tenait dans une salle basse, en compagnie de son greffier, vieux bonhomme qui relevait de maladie.

Plusieurs fois, M. de Badières avait déjà demandé à son subordonné :

—Beaugrain, si Cartouche demande à venir, sa déposition sera fort longue et peut se prolonger fort avant dans la nuit. Êtes-vous assez sûr de vos forces ? Désirez-vous que je vous fasse remplacer ?

—Meroi, monsieur le juge ; j'irai jusqu'au bout, répondit Beaugrain, qui, outre qu'il voulait faire du zèle, était fort désireux d'écouter une confession aussi curieuse que devait l'être celle du scélère coquin.

Assis devant une table au bout de laquelle se tenait le greffier, M. de Badières regarda donc Cartouche, qui lui amenait le bourreau.

Au fond de la salle, assez loin pour ne rien entendre, attendait tout un groupe d'huissiers et de gens du guet ou de police, prêts à porter à qui de droit les divers ordres que pouvait avoir à donner le juge à mesure des révélations.

Deux heures de relevés sonnaient quand commença cette déposition, qui réservait à M. de Badières une émotion à laquelle il était loin de s'attendre.

Persuadé qu'il avait été trahi par les siens, Cartouche voulait se venger. Un par un, il nomma ses complices par leurs noms et sobriquets, indiqua leurs repaires et le mot de passe pour les prendre, précisa la cachette de leur butin, et détailla la part qu'ils avaient prise à ses différentes expéditions.

A chaque nouveau nom, le juge expédiait aussitôt un ordre d'arrestation.

Le temps passait lentement ; mais, sur la place, le peuple avait pris patience.

A tous ces départs de pelotons de maréchaussée, il devinait qu'on allait faire des captures, et comme, en plus de Cartouche, il était satisfait d'être aussi débarrassé de sa bande, il se tenait bien sage, sans songer à réclamer son prisonnier.

La nuit était venue, et le père Beaugrain, depuis quatre heures que durait la séance, avait déjà griffonné une montagne de papiers. En cotant tout par le menu comme il le faisait, Cartouche n'avait encore dénombré qu'une trentaine de complices.

Il prit un petit temps de repos.

—Est-ce tout ? demanda alors le magistrat, qui, si la séance devait se prolonger, voulait que son greffier sût à quoi s'en tenir.

—Tout ! dit le condamné en souriant, oh ! non, mon juge ; vous en connaissez à peine le quart ; il en reste encore une centaine. Je crois que nous en avons pour toute la nuit à défilier mon chapelet.

M. de Badières jeta de côté un regard inquiet sur le bonhomme Beaugrain, mais il le vit si acharné à la besogne qu'il lui crut la force nécessaire pour achever sa tâche.

La confession continua donc.

Cartouche entama une nouvelle série de complices avec tous les mêmes minutieux détails à l'appui de ses dénonciations.

Les ordres d'arrestation suivaient aussitôt pour ne pas laisser aux coupables le temps de se reconnaître.

Cette seconde séance fut longue, et il était près de trois heures du matin quand le magistrat crut devoir accorder un second repos au condamné fatigué.

Sur la place, la multitude avait bravement pris son parti d'attendre. Seulement on avait forcé quelques boutiques d'épiciers pour se procurer des lampions, et la Grève resplendissait d'illuminations.

C'était une vraie fête dans cette foule, que parcouraient des marchands de fritures, de gâteaux et autres comestibles. On soupait gaiement, et si, parfois, des cris sortaient des groupes, c'étaient de joyeux vivats pour le magistrat occupé en ce moment à purger la ville des Cartouchiens maudits.

Autant le repos accordé par le juge était nécessaire à Cartouche, autant il devait être nuisible au débile Beaugrain.

Sembl
échav
a cog
que l'i
I
gue s'
faut
un sou
O
de B
dres a
tous le
B
avait a
avec le
bijoux
T
ceux q
M
bientôt
A
songea
la fatig
comme
Il
dit et q
donc le
passer d
Co
rouleau
vide de
heures
—
magistra
—
nier qu'
Ma
couvrait
venir pa
—
—
manda l
—
tant qu'
Éto
plaisants
Le
—E
le Proc
Oar
—A
tout fait
Mal
dant ce r
au conda
—E
qu'il s'eff
—T
connaître
ont c à co